*4) Santé*

*Les allergies seront spécifiées sur un certificat médical.*

*Lorsque la température de l’enfant atteind 38, 5°, les parents seront avertis pour pendre leurs dispositions.*

*En cas d’absence pour maladie > 48h, l’enfant pourra revenir s’il dispose d’un certificat attestant qu’il n’est pas contagieux pour la collectivité.*

*Tout traitement ne sera administré que s’il est prescrit par le médecin.*

*5) Conclusion*

*Nos objectifs :*

*- Accompagner les parents sans prendre leur place tout en restant à la nôtre. Collaboration.*

*- Amener les enfants vers un bon départ dans la vie.*

*- Etre des professionnelles de la petite enfance dont l’expérience et les compétences se traduisent par un savoir- faire et un savoir- être.*

*- De mobiliser des moyens de réflexion et d’actions capables d’affronter la complexité de l’accueil.*

*CRFE (asbl)*

*Chaussée de Wavre, 4*

*1360 Perwez*

*081/65.88.48*

[*crfe@skynet.be*](mailto:crfe@skynet.be)

*Projet parents*

**

*Les P’tits Loups*

*Champ du Favia, 2*

*1475 Walhain*

*010/659047*

[*Lesptitsloups\_crfe@skynet.be*](mailto:Lesptitsloups_crfe@skynet.be)

*1) Administratif*

*Notre Maison d’enfants est sous l’autorité de l’asbl « Centre Régional de la Famille et de l’Enfance » et est autorisée mais non agrée/subventionnée par l’ONE.*

*Votre participation financière sera calculée en fonction de vos revenus et selon une grille tarifaire(redevance forfaitaire).*

*La capacité d’accueil est de 24 places ETP répartis en 2 sections.*

*Le taux d’encadrement est de 5 ETP en section et une technicienne de surface à ½ ETP.*

*La directrice est Isabelle Vincent (½ ETP en temps de direction).*

*Le personnel est qualifié à la fonction qu’il occupe et poursuit sa formation continue.*

*2) Inscription et familiarisation*

*L’inscription sur la liste d’attente se fait à 3 mois de grossesse accomplis.*

*Lorsqu’une place se libère, les parents seront avertis par la directrice afin de fixer un rdv administratif.*

*Lors de cette entrevue, les parents recevront tous les documents officiels et nous lirons ensemble le ROI de la Maison d’Enfants. Nous visiterons les lieux dans le respect des enfants présents.*

*Une familiarisation sera réfléchie avec les parents et aura lieu durant la période qui précède l’entrée et ce quels que soient l’âge et la place de l’enfant dans la fraterie.*

*Cette adptation doit être préparée en fonction de ses besoins pour assurer sa sécurité affective et tisser des liens de confiance.*

*3) Vie quotidienne*

*Nous travaillons par groupe de référence sur 2 sections.*

*L’accueil des enfants et des parents aura lieu dès 7h et à 8h, la seconde puéricultrice arrivera pour enmener ses enfants dans l’autre section.*

*Les enfants arriveront avant 10h afin de permettre l’organisation de la cuisine et l’épanouissement des enfants dans des espaces de vie sécurisants (personnel disponible).*

*Le milieu d’accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l’enfant avec des coins jeux fixes, des activités libres et encadrées.*

*Nous sommes attentives à l’autonomie de l’enfant.*

*Ils sont accompagnés pour grandir de façon harmonieuse.*

*Les diners, préparés sur place, sont donnés à partir d’11h et les goûters dès 15h30.*

*Les menus sont adaptés aux âges et les assiettes préparées en fonction des besoins de chacun.*

*L’eau est à disposition toute la journée.*

*Chaque enfant à son propre lit et dormira selon son rythme toujours à la même place.Les siestes sont surveillées.*

*Chaque apprentissage (modification des repas, propreté, …) sera commencé par les parents et poursuivi ensuite à la Maison d’Enfants.*

*Les départs auront lieu entre 12h30 et 13h ou à partir de 15h30.*